



Département de Seine-Maritime
Arrondissement de Rouen
Canton de Darnétal

Date de convocation :

15/05/2018

Date d'affichage :

15/05/2018

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mai 2018

Le Conseil municipal de Roncherolles-sur-le-Vivier, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le vingt-deux mai deux mille dix-huit à dix-huit heures trente, sous la présidence de Madame Sylvaine SANTO, Maire.

Étaient présents : Monique PILLUT-BOISSIERE, Gilbert DECOODT, Marie-Christine DUPUIS, Gilles HATREL, Eva GIGAN, Maxime TROMPIER, Pierre LEBLOND, Hervé GOUBERT, Stéphanie BRUN Laurent LEBLOND, José DELAMARE

Étaient excusés : Alexandra AZZOPARDI a donné pouvoir à Sylvaine SANTO, Jean-Michel MAZIER a donné pouvoir à Eva GIGAN, Carole DEBRUYNE-DELATTRE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Maxime TROMPIER est désigné pour remplir cette fonction.

4- Tarifs du cimetière

Gilbert DECOODT présente les tarifs pour les concessions et autres services au cimetière.

Adulte	15 ans	30 ans
Concession	160€	250 €
Renouvellement concession	160€	250 €
Enfant	15 ans	30 ans
Concession	100 €	150 €
Renouvellement concession	100 €	150 €
Columbarium	15 ans	30 ans
1 case	300 €	470 €
Renouvellement 1 case	300 €	470 €
Caveau provisoire		
Mise à disposition (3 mois)	25 €	
Renouvellement 3 mois	25 €	
Séjour tarif journalier dès le 1 ^{er} jour	1.70 €	
Dispersion des cendres		
Dispersion des cendres	50.00 €	

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote de la façon suivante :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Fait à Roncherolles-sur-le-Vivier le 22 mai 2018

Le Maire,

Sylvaine SANTO

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission

- En préfecture le 25/05/2018
- Et de sa publication, le : 25/05/2018

Le Maire,
Sylvaine SANTO

